

Image not found or type unknown



Procuration vente immobilière

Par **Norbert02**, le **22/05/2024** à **20:44**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir comment effectuer une procuration pour une vente immobilière ?

Est-ce qu'il est possible d'indiquer sur le document de procuration que la procuration est valable pour n'importe quel type de vente ?

Merci

Par **Chrysoprase**, le **22/05/2024** à **20:55**

Bonjour

Si vous ne pouvez signer la procuration à l'étude, c'est le notaire qui vous l'envoie par mail, à signer électroniquement. Et cette procuration contient certains éléments essentiels. Les notaires ont l'habitude.